

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

NONIDI 9 Germinal.

(Ere vulgaire).

Mardi 29 Mars 1796.

Mesure prise par la Porte Ottomane pour la stricte observation de sa neutralité. — Départ de la famille stat-houdérienne, qui étoit en Angleterre, pour se rendre à Berlin. — Réfus du gouvernement génois d'accorder aux demandes faites par le chargé d'affaires de France près de cette république. — Ravages des choux dans le département du Calvados. — Arrivée à Paris du citoyen Baehér, secrétaire d'ambassade en Suisse. — Plaisanterie sur un article de la Sentinelle. — Rapport et projet de résolution sur les sociétés populaires.

## A V I S.

Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n<sup>o</sup>. 500.

Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnaie.

Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.

Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

## T U R Q U I E.

De Constantinople, le 27 février.

La présence de deux escadres, l'une française & l'autre anglaise dans nos mers, a déterminé le divan à prendre des mesures pour que la neutralité de la Porte ne fût altérée en aucune manière. En conséquence, on a renouvelé les ordres les plus précis aux commandans de nos places maritimes de ne souffrir aucune hostilité sous le canon de nos forts, & d'accélérer dans tous nos arsenaux les travaux qui doivent mettre la marine ottomane sur le pied le plus respectable.

Les papiers d'Europe ne cessent d'annoncer que la Russie est à la veille de recommencer la guerre contre la Porte, & que déjà les généraux Swarow & Romanzow, à la tête de deux armées renforcées par des corps nombreux de Cosaques, ont reçu des ordres de s'avancer sur nos frontières. Les dernières nouvelles reçues directement de l'Ukraine & des rives du Don démentent tous ces bruits, & confirment que la tranquillité la plus parfaite regne dans tous les cantonnemens de la Crimée & des pays occupés par des troupes russes, ainsi que dans la Moldavie & la Vallachie.

Au surplus, comme le nouveau traité conclu entre la

Russie, l'Autriche & l'Angleterre ne peut manquer de donner quelque inquiétude au grand-seigneur, rien n'est négligé pour mettre l'empire à l'abri d'une invasion subite. On a déjà dit avec quel succès on a organisé & discipliné à l'européenne un corps de 40 mille combattans. Il arrive ici journellement des ingénieurs & des officiers d'artillerie étrangers qui forment aux manœuvres nos troupes, malgré les docteurs de la loi & les Ullemas, dont la jalouse ignorance s'élève avec force contre ce qu'ils appellent des innovations irréligieuses.

La stupidité qui retenoit ces prêtres turcs dans le système absurde du fatalisme, leur a fait regarder comme une atteinte à l'Alcoran les précautions que le grand-seigneur vient de prendre contre le fléau de la peste qui ravage si souvent nos villes; il a fallu, pour établir des Lazarets & des Quarantaines contre la contagion, que le grand-seigneur déployât sa qualité de suprême califfe pour décider par la maxime du salut du peuple auquel le koran ne peut être contraire, qu'il étoit utile & nécessaire de se mettre en garde contre un fléau destructeur du peuple ottoman.

## I T A L I E.

De Gènes, le 14 mars.

Les partisans des coalisés avoient cherché à alarmer sur l'arrivée du représentant Salicetti & sur les propositions qu'il a faites au gouvernement génois, par l'organe du citoyen Caccot, nouveau chargé d'affaires de France; cependant la conduite de ces deux agens a été si sage & si mesurée, qu'en leur reproche aujourd'hui d'avoir séduit beaucoup de monde par leur modération & par leur politique.

Le gouvernement fidèle à son système de neutralité a cependant refusé toutes les demandes faites par le chargé d'affaires de la république française, & qui s'étoient réduites à une seule, c'est-à-dire, à cinq millions en participation pour la cession d'Oneglia & de Leano. Les par-



fisans de la coalition craignant (sans fondement) que la république de Gènes ne se départît de son système, ont prévenu de ces demandes le ministre d'Angleterre qui étoit à Milan, & qui est arrivé ici depuis trois jours, pour y mettre obstacle avec des menaces. De concert avec le ministre de l'empereur, il a notifié que tout secours quelconque & toute espèce de cession faite aux français par le gouvernement génois, seroit regardés par les coalisés comme une déclaration de guerre. Les coalisés avoient certainement qu'une telle démarche étoit inutile; mais ils l'ont faite afin de pouvoir dire que les génois n'ont été retenus que par la crainte, & afin de pouvoir les traiter en ennemis si jamais la coalition avoit le dessus.

Quoique le gouvernement génois ne puisse pas prêter à la république française (faute de moyens autant que par politique) divers particuliers sont disposés à traiter avec les agens français; on assure même, que plusieurs d'entr'eux ont déjà offert des sommes considérables.

On ignore jusqu'à présent quelle réponse le sénat génois a fait aux ministres d'Angleterre & d'Autriche; mais il est probable qu'il aura répondu qu'il ne s'écartera jamais de la neutralité, & qu'il la défendra contre toutes les puissances belligérantes autant que ses forces le lui permettront.

Comme le froid vient de cesser & que les neiges fondent, on présume que la campagne ne tardera pas à s'ouvrir, si les armées se trouvent en mesure d'attaquer avec succès.

#### A L L E M A G N E.

*De Francfort, le 16 mars.*

Des lettres de Wesel marquent que la princesse d'Orange, avec son époux & ses deux fils, est attendue sous peu à Berlin. Le roi de Prusse a envoyé une grande quantité de gens de sa maison pour recevoir la famille stathoudérienne à Hambourg, où elle doit débarquer en venant d'Angleterre.

Au moment où la campagne va s'ouvrir, les politiques s'épuisent en conjectures sur ce voyage, & l'on croit que la princesse d'Orange va employer tout son crédit auprès de son frère, pour le rengager sous les bannières de la coalition.

#### B E L G I Q U E.

*De Bruxelles, le 4 germinal.*

Tout indique de plus en plus que l'ouverture de la campagne se fera bientôt & que les hostilités vont recommencer. On s'accorde généralement à croire que c'est le 1<sup>er</sup> avril que la suspension d'armes cessera. Jusqu'à présent les troupes prussiennes avoient occupé dans le duché de Berg les villes d'Elberfeld, de Kathingen & les autres postes environnans; le général Jourdan vient de leur ordonner de se retirer au-delà de la Wupper; & l'on assure en même-temps qu'il a fait avertir les généraux autrichiens que les hostilités recommenceroient dans dix jours. L'ennemi, qui s'attend à être attaqué dans peu sur la rive droite du Rhin, a formé une ligne de retranchemens formidables derrière la Sieg, garnis d'une grande quantité d'artillerie; une autre ligne est établie dans les gorges de montagnes sur les derrières; & enfin les Autrichiens augmentent à la hâte les fortifications d'Enn-breitstein.

On compte que dans ces divers travaux l'ennemi em-

ploye au moins vingt mille pionniers. Il fait aussi filer continuellement des troupes fraîches vers le Bas-Rhin; ce qui lui est d'autant plus aisé que des renforts nombreux arrivent journellement sur les bords de ce fleuve, de tous les états héréditaires de la maison d'Autriche. Suivant les mêmes avis, l'archiduc Charles est attendu à l'armée le 25 ou 26 mars.

Aussi-tôt que la résolution du corps législatif, qui ordonne la fabrication & la mise en circulation, avec cours forcé de monnaie, de 2 milliards 400 millions de mandats territoriaux, a été connue ici, divers négocians de ce pays ont refusé de faire de nouvelles affaires & de délivrer aucune espèce de marchandises, si n'est au comptant. Les réscriptions, qui étoient à 42 pour 100 de perte, sont tombées de suite à 50.

Les écrits séditieux & contre-révolutionnaires se multiplient chaque jour d'une manière déplorable; il en paroit un nouveau sous le titre de *Manifeste de Charles de Lamproigne, commandant de l'armée belge*, dans lequel il exhorte le peuple à la révolte & à l'assassinat contre tous les amis de la république, en annonçant qu'il sera bientôt soutenu par les armées triomphantes de l'Autriche.

Quelque méprisables que paroissent au premier coup-d'œil de pareils écrits, cependant ils produisent des impressions désagréables sur les esprits foibles; c'est pourquoi il est bon d'en rechercher les auteurs pour les punir suivant toute la sévérité des loix.

#### F R A N C E.

D É P A R T E M E N T D E C A L V A D O S.

*Extrait d'une lettre de Caen, du premier germinal.*

Les chouans continuent de venir jusqu'aux portes de notre ville; ils tuent, pillent & incendient dans les campagnes: les fermiers ou acquéreurs de biens nationaux, les fonctionnaires publics & les carés constitutionnels, paroissent être particulièrement les objets de leur haine & de leur fureur. Le défaut de troupes dans l'intérieur de notre département augmente l'audace de ces brigands; & avec d'autant plus de raison que dans la crainte qu'ils ne s'emparassent des armes de nos paysans, on les leur a totalement enlevés, & on les a mis dans l'impossibilité de se défendre & de repousser la force par la force. Ils ne forment point encore dans ce pays un corps d'armée; ils sont seulement en bandes de quarante à cinquante, mais tellement multipliés, que la plupart des communications sont entièrement interceptées. Je ne doute point que vous n'entendiez bientôt dire que nous nous sommes levés en masse pour exterminer ou au moins éloigner ces brigands.

*De Paris, le 8 germinal.*

Il paroît constant que Pichegru n'a pas été formellement destitué du commandement des armées, mais qu'ayant lieu de croire qu'il n'avoit plus au même degré la confiance du gouvernement, il a jugé lui-même qu'il ne lui convenoit plus de conserver un commandement qui, dans les circonstances actuelles, ne pouvoit être investi d'une trop grande confiance. On ajoute que le directoire, sentant qu'un général aussi universellement estimé que Pichegru ne devoit pas, pour l'honneur & l'intérêt de la république, avoir l'air d'un homme disgracié, lui avoit offert une ambassade, & l'on nomme celle de Suède, qui n'est

pas enco  
répondu  
fait aucu  
voit acco  
de rempl  
à écrire  
il répand  
portans  
meux pla

Les m  
bruits les  
pas du t  
difficile,  
supposan  
projets a  
derniers  
messager  
avoit un  
transfère  
ment, &  
les séanc  
voit qu'i  
précision  
crédit à l  
la plus d  
aient un  
grand be  
vent le d  
dans ceu  
parente d

On ass  
avoit pub  
& enfia  
delphie,  
Hambour  
est actue

Le cito  
& chargé  
de la fill  
arrivé à

La com  
pour ren  
pour la  
posée d'h  
lumières  
lité, de  
chercher  
& des pa

On assu  
enze cent  
écrire.

On sait  
signalé s  
presque t  
tems dan  
très-peu  
l'inconvén  
des titres  
d'être obl  
chef de l



pas encore définitivement remplie ; mais que Pichegru a répondu, avec la modestie qui le distingue, que n'ayant fait aucunes études relatives à la diplomatie, il ne pouvoit accepter une place qu'il ne se croyoit pas en état de remplir. On assure encore que ce général est occupé à écrire un mémoire destiné à être rendu public, & où il répandra de grandes lumières sur des événemens importants de la révolution, & particulièrement sur le fameux plan de campagne de 93.

Les malveillans cherchent sans cesse à répandre les bruits les plus absurdes & les plus propres à exciter, non pas du trouble, ce qui leur paroît à eux-mêmes trop difficile, mais du mécontentement & de l'inquiétude, en supposant des craintes que personne ne conçoit, & des projets auxquels personne ne songe. On assuroit ces jours derniers que primedi de cette décade, à deux heures, un messenger d'état avoit été mandé au directoire, & qu'il y avoit un message tout rédigé pour proposer aux anciens de transférer hors de Paris le corps législatif & le gouvernement, & pour prier le conseil d'indiquer à quelle heure les séances s'ouvriraient le lendemain à Versailles. On voit qu'il est difficile d'accumuler avec plus d'art & de précision toutes les circonstances capables de donner du crédit à la nouvelle la plus invraisemblable & sans doute la plus dénuée de fondement. Il faut que certaines gens aient un grand intérêt au trouble, un vif désir & un grand besoin d'en voir naître, pour en rappeler si souvent le danger, & pour en supposer si gratuitement l'idée dans ceux qui gouvernent, quand tout en éloigne l'apparence & même la crainte.

On assure que le ci-devant duc de Chartres, dont on avoit publié le séjour à Stockholm, l'arrivée à Copenhague & enfin le départ de cette dernière ville pour Philadelphie, n'en est parti en effet que pour se rendre à Hambourg & de là chez les Grisons où l'on assure qu'il est actuellement.

Le citoyen Bachet, secrétaire de l'ambassade de Suisse & chargé récemment de tout ce qui a concerné l'échange de la fille de Louis XVI & des prisonniers français, est arrivé à Paris depuis peu de jours.

La commission nommée sur la proposition de Jourdan pour rendre compte de l'état du Midi, s'est réunie hier pour la première fois ; elle ne pouvoit guère être composée d'hommes plus capables par leur réputation, leurs lumières, leur caractère connu de sagesse & d'impartialité, de discuter mûrement cette importante affaire & de chercher la vérité à travers tous les efforts de l'intrigue & des passions.

On assure qu'on vient de réformer à l'armée de Jourdan onze cents soixante-dix officiers qui ne savoient ni lire, ni écrire.

On sait que le ministre des relations extérieures avoit signalé son avènement au ministère par l'expulsion de presque tous les employés qui travailloient depuis longtemps dans cette partie ; il les a remplacés par des hommes très-peu connus : on assure qu'il commence à reconnaître l'inconvénient de ne pas prendre pour garans de son choix des titres antérieurs à l'estime & à la confiance ; il vient d'être obligé de demander la démission de sa place au chef de bureau chargé de la correspondance avec l'Es-

pagne. Ce citoyen qui remplaçoit le citoyen Othe, si avantageusement connu dans les bureaux diplomatiques, paroît avoir été accusé de s'être beaucoup trop rappelé les anciennes liaisons avec un grand seigneur de la cour de Madrid, actuellement dans le ministère, au service duquel il a été long-tems.

#### UN ARTICLE DE LA SENTINELLE.

Comme on ne trouve guère la *Sentinelle* que chez le libraire qui la garde, ou dans les mains de ceux qui, jusqu'à présent, ont été condamnés à la recevoir, je me servirai de votre journal pour en faire connoître un des meilleurs articles.

L'auteur a voulu être plaisant, & l'a été en effet beaucoup plus qu'il ne l'a voulu.

Sa première gaieté est d'appeler *Lacretelle, monsieur*, & l'on sait combien cette épigramme est mordante.

Il dit : *je n'écris que ce qui me plaît, s'abonne qui veut* ; le voilà donc décidé à écrire ce qui ne plaira pas au public, mais aussi à ne pas exiger que le public le paye : qui n'aimeroit pas ce ton leste & ce mélange de l'indépendance d'un grand homme avec l'indulgence d'un bon homme ?

Il prétend, que s'il vouloit écrire dans le sens de *Lacretelle & des siens, on en seroit fort aise* : on craint que ceci ne soit un peu hasardé.

Alors, ajoute-t-il, *on voudroit bien me reconnaître autant de grâce d'expression qu'à Boissy, et autant d'esprit qu'à Lacretelle*. On conviendra qu'il faudroit que Boissy fût fou pour lutter contre un orateur qui porte à la tribune tout le talent de Faublas, & que Lacretelle eût une vanité impardonnable pour se comparer à un auteur que six couplets de l'almanach des Muses ont rendu immortel.

Il oppose ensuite son républicanisme à celui de Suard, qu'il appelle *abbé*, mot charmant & auquel on ne peut reprocher que trop d'esprit ; peut-être est-il trop fort de persifler celui qu'on est soupçonné d'avoir persécuté, ce qui ne seroit pas tout-à-fait du genre épigrammatique ; mais d'ailleurs il est évident qu'un homme qui n'a que le mérite d'avoir constamment défendu la cause de la liberté ne peut balancer la réputation d'un patriote si énergique, qui a pu suivant les circonstances changer de principes, sans changer de dénomination.

M. Louvet, devenant à chaque instant plus piquant, nous impose la douce obligation de transcrire plus de lignes ; *la minorité de la noblesse*, dit-il, *ne m'épargneroit ni petits déjeuners, ni grands dîners, ni saupers fins, ni attentions délicates, ni petits présens*.

Tout est ici trop précieux pour n'être pas loué avec détail.

Plusieurs membres de cette ancienne minorité ont péri sur l'échafaud ; la terreur a mis les autres en fuite ; peut-être n'y en a-t-il pas six à Paris ; ils sont probablement ruinés : rien de cela ne paroît prêter à la plaisanterie ; cependant voyez avec quelle grâce M. Louvet joue avec le malheur ?

Admirez ensuite comment une imagination riante & féconde transforme tout-à-coup six particuliers en un rassemblement, les privations en jouissances, & la misère en luxe.

Si l'on veut bien se rappeler que M. Louvet n'avoit, il y a quelques mois, qu'une petite boutique de bois où l'on ne voyoit que quelques brochures, & qu'il a aujour-



d'hui un magasin vaste & orné où l'on trouve les livres les plus chers, on sentira toute la justesse de son dénigrement des petits présens.

On ne poursuivra pas plus loin ces observations, parce que M. Louvet, quittant une ironie légère qui lui sied si bien, prend le ton de l'humeur qui, il faut l'avouer, le rend un peu moins aimable. Le discours de Lémery sur la presse lui en a beaucoup donné; elle nous vaudra une réfutation que M. Louvet assure qu'il fera quand un de ses illustres amis, qui parle aussi-bien qu'il écrit, l'aura faite. Nous attendons avec impatience cette production, dont, pour nous servir de l'expression si heureuse de l'auteur, nous sommes très-alléchés.

L'INGÉNU.

*Note d'un des rédacteurs des NOUVELLES POLITIQUES.*

L'auteur de la *Sentinelle* attribuera peut-être la plaisanterie qu'on vient de lire au ressentiment d'un des hommes de lettres qu'il a attaqués & qu'on y nomme; il se trompera, comme il s'est trompé en attribuant à la Crételle un morceau que ce jeune écrivain n'a point fait.

L'homme de lettres qu'il a bien voulu, dans une saillie de son ingénieuse gaité, qualifier d'abbé, sans doute pour en faire bientôt un *piètre réfractaire*, n'a point été blessé de cette innocente plaisanterie. *Pate, non dolet.*

Il croit devoir prévenir monsieur FERCE SEQUAR que ces mots latins ne sont point une fausse signature, & il l'invite à tâcher de mettre un peu d'esprit & de variété dans ses sarcasmes, afin qu'il puisse y avoir quelque mérite à y répondre.

## CORPS LÉGISLATIF.

## CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DOULCET.

*Séance du 8 germinal.*

La mère du citoyen Girey-Dupré, qui sous la tyrannie de Robespierre a péri sur l'échafaud, sollicite quelques secours que lui rendent nécessaires son grand âge & la détresse où elle se trouve réduite depuis la mort de son fils. — Renvoyé à une commission.

Le citoyen Cousin, membre de l'institut national des sciences & des arts, fait hommage au conseil d'un ouvrage qu'il vient de publier sur le calcul intégral & le calcul différentiel.

Le conseil ordonne la mention honorable au procès-verbal.

Un membre demande qu'à l'instant où la campagne va s'ouvrir, le conseil charge une commission de rédiger une adresse à nos armées.

Gossain pense que le courage éprouvé de nos soldats & leur amour pour la république rendent cette adresse inutile.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Mailhe obtient la parole pour faire un rapport au nom de la commission chargée d'examiner le message du directeur exécutif relatif aux sociétés, qui ont pour objet de s'occuper de questions politiques.

Mailhe a parlé pendant deux heures; il a exposé avec force, il a peint avec éloquence à quels dangers la li-

berté a déjà été exposée par ces sociétés, qui ont fait payer si cher les services qu'elles avoient d'abord rendus; ces dangers, elles l'en menacent encore. C'est dans ces rassemblemens, qu'on demande tantôt la royauté & tantôt l'anarchie; ici la constitution de 91, la celle de 93: les uns la tyrannie; les autres une dictature: c'est-là enfin qu'on propose la loi agraire, l'égalité des fortunes; le communisme des biens: c'est-là enfin que tous les ennemis secrets de la liberté s'appellent sourdement la constitution & la république, en attendant qu'ils l'attaquent à force ouverte.

Nous reviendrons demain sur ce discours, dont le conseil a ordonné l'impression ainsi que du projet de résolution dont voici les principales dispositions.

Les sociétés ne pourront être composées que d'un nombre de membres déterminé; 60, 40, 30, &c. selon la population des communes.

Elles ne pourront avoir, sous des peines prévues, ni président, ni secrétaires, ni censeurs.

Elles ne pourront ni former d'affiliations, ni correspondre entre elles, ni se réunir par commissaires, ni imposer de conditions d'admission.

Elles seront soumises à la surveillance de la police, & devront être dissoutes si elles souffrent qu'il soit fait dans leur sein quelque motion séditieuse ou contraire à l'obéissance due aux loix.

Si ces motions sont suivies de quelque mouvement extérieur, rébellion ou prise d'armes, elles seront regardées & punies comme un attentat à la constitution.

## CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen CREUZÉ-LATOCHE.

*Séance du 8 germinal.*

On reprend la discussion sur la résolution relative aux effets non réclamés & déposés dans les greffes des tribunaux: conformément à l'avis de la commission, elle est rejetée comme injuste & incomplète.

Dumas, au nom d'une commission, propose d'approuver la résolution relative aux passe-ports des étrangers voyageant en France.

Cette résolution est attaquée par plusieurs membres qui croient qu'il sera souvent impossible à un étranger arrivant en France de trouver dans la première commune française où il abordera, quatre citoyens dont il sera connu & sur l'attestation desquels il pourra faire viser son passe-port. Un négociant peut débarquer à Brest & n'avoir de connoissance qu'à Paris; il ne pourra trouver dans cette première commune personne qui donne les attestations nécessaires pour que son passe-port soit en règle. Il ne pourra se rendre à Paris où ses affaires l'appelleront. Ainsi cette résolution entravera le commerce, ou créera un métier pour quelques gens qui, dans les communes frontières s'habitueront à donner aux voyageurs les attestations dont ils auront besoin, moyennant que ceux-ci les payeront très-généreusement.

Le conseil rejette la résolution.

On en lit une qui attribue au corps législatif la connoissance des réclamations élevées contre les comités de la convention.

L'urgence est reconnue & la résolution approuvée.

On fait une seconde lecture de celle portant règlement pour l'institut national des sciences & arts.